

ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITES  
6ème section – Collège des Professeurs

**Liste TRANSPARENCE – OUVERTURE – PLURALISME  
soutenue par le SNESup-FSU et le SGEN-CFDT**

Les candidats de la liste Transparence – Ouverture – Pluralisme, soutenue par le SNESup et le SGEN, s'engagent pour le prochain mandat du CNU à :

- assurer la transparence par une information claire des candidats sur les critères de qualification et de promotion ;
- examiner les dossiers en cherchant à évaluer leur qualité scientifique avec la plus grande ouverture d'esprit et le souci de respecter le pluralisme des écoles de pensée et des approches méthodologiques ;
- tenir compte des situations particulières en prenant en considération les conditions difficiles dans lesquels certains candidats effectuent leurs recherches : enseignants d'IUT, agrégés, certifiés, chargés de responsabilités administratives ;
- faire reconnaître et prendre en compte, pour les promotions, l'ensemble des missions des enseignants-chercheurs : recherche théorique et appliquée, actions de valorisation de recherche, activités de formation initiale, continue et de formation des maîtres, responsabilités administratives, coopération internationale ;
- être à la disposition des collègues pour transmettre les résultats dès la fin des sessions de promotion, pour les conseiller éventuellement en vue de la constitution et de la présentation d'un dossier ;
- faire respecter tous les droits des candidats.

**Le Snesup et le Sgen** qui soutiennent cette liste sont des **syndicats nationaux** qui défendent les intérêts collectifs de la communauté des enseignants-chercheurs :

- en revendiquant des améliorations des conditions de travail ;
- en demandant des améliorations de carrière par un nombre accru de promotions ;
- en participant activement aux propositions permettant de revaloriser les conditions d'exercice du métier.

Le Snesup et le Sgen œuvrent à la défense et à la promotion des missions de l'Education Nationale dans l'enseignement supérieur actuellement menacées par les projets gouvernementaux, en particulier par ceux d'autonomie des universités. Ils font courir le risque de remise en cause du principe fondamental d'indépendance des enseignants-chercheurs vis-à-vis des pouvoirs de toute nature, qu'ils soient politiques, économiques ou autres.

1. **DUYCK Jean-Yves**, Institut de Gestion, Université de La Rochelle
2. **PLANE Jean-Michel**, Université de Montpellier 3
3. **SOLLE Guy**, IAE, Université de Nice Sophia-Antipolis
4. **GAREL Gilles**, Université de Marne la Vallée
5. **CAPRON Michel**, Université de Paris 8
6. **RICHARD Jacques**, Université de Paris Dauphine
7. **LEWKOWICZ Jacques**, IAE, Université Robert Schuman Strasbourg 3
8. **BESSIRE Dominique**, IAE, Université d'Orléans
9. **THENET Gervais**, IGR IAE, Université de Rennes 1
10. **BARDELLI Pierre**, Université Paul Verlaine de Metz
11. **BRIOLE Alain**, Université de Montpellier 3
12. **PONTIER Suzanne**, IUT Créteil, Université Paris 12